Cinquième année. — N° 4 ✱ Dépôt central de vente au numéro : Rue de la Balance 6 ✱ Jeudi 11 janvier 1894

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS
Un an . . . . . Fr. 8 —
Six mois . . . . . „ 4 —
Trois mois . . . . . „ 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds le mardi, le jeudi et le samedi

Le numéro 5 centimes | Organe du parti ouvrier | Le numéro 5 centimes

Administration, Rue de la Balance 6

ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace.
Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.
Réclames : 30 centimes.

Avant la bataille

Nous disions dans notre dernier numéro que le *prurit* d'honnêtete des conservateurs (et non le *point* d'honnêteté comme on l'a imprimé à tort) provenait d'une piqûre faite à leur amour-propre, d'une ambition méconnue et d'un gros dépit rentré.

Puisque nous en sommes aux rectifications, ajoutons que nous avions écrit la phrase suivante comme suit :

« C'est une remarque qu'il est donné à chacun de faire : *les* gens — et non *ces* gens — qui se disent honnêtes et vertueux à chaque phrase sont généralement de purs coquins et de profonds scélérats. »

Cela dit, nous revenons à notre argumentation.

Rétablissons les faits

Lorsque les conservateurs apprirent que sur cinq candidats, un seul radical était élu et que les quatre autres étaient en ballottage, que firent-ils ?

Le lendemain même de l'élection, ils se rendaient au Cercle national pour poser leurs conditions. Ils ne doutaient pas un instant qu'elles ne fussent acceptées avec joie et reconnaissance. Ce n'est que pendant le trajet de la Chaux-de-Fonds à Neuchâtel qu'ils apprirent que les calculs remaniés de la Chancellerie attribuaient quatre sièges aux radicaux.

Ils s'en furent néanmoins au Cercle national pour, disait la *Suisse libérale*, « s'aboucher avec le Comité central radical afin d'examiner avec lui la convenance qu'il y aurait à présenter pour le scrutin de ballotage et dans des conditions à déterminer d'un commun accord, une liste commune faisant une place à la minorité libérale. »

Que voulaient les conservateurs, à ce moment ? L'alliance avec les radicaux sur le dos des ouvriers.

Cette représentation proportionnelle, dont ils font si grand cas, ils s'en moquaient, comme ils s'en moquent toutes les fois qu'elle ne tourne pas à leur avantage.

On sait quelle fut la réponse des radicaux. Elle revenait à dire : « Vous repasserez une autre fois » ; et combien les conservateurs se mordirent les doigts de leur démarche qui avait si piteusement échouée.

Mais ce qu'on ne saurait trop souligner, ce que nous avons le droit de leur reprocher, c'est l'égoïsme dont ils ont fait preuve à l'égard des ouvriers. Où sont les grands principes de justice et d'équité qu'ils invoquent sans cesse et dont ils semblent vouloir revendiquer le monopole ? S'ils avaient obtenu des radicaux la concession qu'ils demandaient, ils auraient marché la main dans la main avec eux et n'auraient pas trouvé un mot en faveur de la minorité ouvrière. Ils se seraient mis avec ceux qu'ils couvrent d'injures et de boue, comme ils le feront à la prochaine occasion, pour nous écraser.

Même après le refus du Comité central radical d'entrer en pourparlers avec les délégués conservateurs, avant qu'une assemblée générale du parti se fût prononcée, même après l'humiliation de leur démarche avortée, MM. les conservateurs ont consenti à ménager le Conseil d'Etat et les chefs radicaux.

Lorsque nous avons publié notre numéro du 2 novembre où, tout en signalant l'incroyable gâchis dans lequel nous nous trouvions, nous demandions *ou la nomination d'une commission d'enquête ou l'annulation du vote*, nous n'avons trouvé aucun appui et aucun écho dans la presse de notre pays.

Les journaux conservateurs, obéissant vraisemblablement à un mot d'ordre, se tenaient prudemment cois. Il ne fallait pas, par une fausse manœuvre, perdre tout le bénéfice que les conservateurs comptaient tirer de la situation délicate et épineuse dans laquelle se trouvaient les radicaux. Et ils reconnaissaient formellement à ce moment-là, que les calculs de la chancellerie — ces calculs qu'ils avaient si soigneusement pointés — étaient exacts.

C'est qu'à ce moment-là encore, ils espéraient jusqu'à la fin que leur attitude respectueuse et soumise leur concilierait les sympathies des radicaux. Ils espéraient à force d'humilité obtenir l'os qu'ils convoitaient.

Même après le 12 novembre, les élections terminées, ils ont gardé le silence.

L'*Impartial* ne publiait son article au sujet de la validité des résultats proclamés par le Conseil d'Etat que le 17 novembre. La *Suisse libérale* n'emboîtait le pas que plusieurs jours après et ne commençait sérieusement la campagne qu'après la session de novembre du Grand Conseil.

C'est que dans cette session, il y avait des nominations importantes et que, fidèles à leur tactique, les conservateurs ne voulaient pas blesser la majorité.

Là encore ils espéraient qu'à force de soumission, ils arracheraient aux radicaux — l'un ou l'autre des postes du parquet, — et peut-être tous les deux, — comme ils se feraient attribuer le fauteuil de secrétaire du Grand Conseil.

Et c'est seulement lorsqu'ils ont été déçus sur toute la ligne, lorsqu'ils ont vu que leur silence ne leur était compté pour rien, qu'ils avaient joué un rôle de dupes, qu'ils n'avaient plus rien à attendre des radicaux, c'est seulement alors qu'ils ont commencé leurs révélations.

Les conservateurs ont beau faire des tirades sonores, parler de leur justice, de leur loyauté.

Le rôle qu'ils ont joué dans toute cette histoire n'est pas celui qu'ils s'attribuent. La vérité est qu'ils *n'ont mangé le morceau* que par dépit et non par besoin de justice et de loyauté.

L'attitude et le rôle des conservateurs

Malgré l'accès de franchise tardive des conservateurs qui ne provient — nous ne saurions trop le répéter — que d'ambitions inassouvies et d'espérances trompées, les ouvriers ne se laisseront pas prendre aux amorces qui leur sont tendues.

Ils ne sauraient oublier, ils n'oublieront jamais l'attitude et le rôle des conservateurs à leur égard.

Ils se souviennent encore des élections de 1890 au Conseil national. A ce moment-là les conservateurs avaient imité les ouvriers dans la tentative de représentation proportionnelle qu'ils proposaient et choisi la liste où se trouvaient des candidats de tous les partis. Qu'ont fait les conservateurs après le résultat du vote ? Ils se sont attribués la part du lion sur les voix obtenues par la liste proportionnelle. Et le lendemain du vote, ils s'octroyaient — à eux conservateurs — 5000 suffrages sur les 6000 que cette liste avait conquis.

Plus fort encore, dans la session du Grand Conseil qui suivit ces élections, un des chefs autorisés du parti conservateur parlait à ce sujet de coalition et reconnaissait formellement — au mépris de la vérité — qu'une alliance avait été conclue, et disant que c'était le système de la majorité absolue qui l'avait engendrée, cette soi-disant coalition.

Voilà la loyauté et la bonne foi de ces Carthaginois !

Les ouvriers se rappellent qu'aux élections de 1891, les conservateurs Chaux-de-Fonniers marchèrent bras-dessus, bras-dessous avec les radicaux pour exclure de la représentation communale les ouvriers. Ils conservent le souvenir des menaces de la *Suisse libérale* qui, en présence de l'intransigeance radicale, évoquaient, comme un épouvantail, la commune socialiste de la Chaux-de-Fonds. — Ils n'oublient pas également la campagne en commun faite contre le Dr Coullery, pour lui substituer un autre juge de paix.

Et s'ils ne se souvenaient pas de toutes ces choses, l'attitude des députés conservateurs au Grand Conseil, le rôle de la presse conservatrice tous les jours leur rafraîchiraient la mémoire.

Les conservateurs sont les adversaires opiniâtres des ouvriers. Quelles que soient les propositions que ceux-ci formulent, ils sont sûrs de rencontrer toujours la force d'inertie que leur opposent les élus suivant le cœur de la *Suisse libérale*. Dans toutes les votations au Grand Conseil, nous les retrouvons toujours contre nous. Qu'il s'agisse de s'opposer à une idée généreuse et véritablement humaine, qu'il soit question de voter des mesures inconstitutionnelles et rétrogrades, on les voit se lever comme un seul homme.

Ils ont voté le § 5 de l'art. 20 de la loi sur les communes, ils se sont opposés à son abrogation, mais encore ils ne cachent pas leur désir de faire passer dans la Constitution cette disposition restrictive du droit de vote.

Les ouvriers ne peuvent oublier cela.

Aussi, malgré leur attitude actuelle, les conservateurs ne restent-ils pas moins les adversaires irréconciliables et héréditaires des travailleurs et des socialistes. Plus habile que le *National*, la *Suisse libérale* ne le crie pas sur les toits.

Elle se borne à nous le prouver et à nous faire sournoisement et systématiquemant tout le mal possible. Elle nous l'a démontré dans plusieurs attaques vemineuses et hypocrite.

La réduction du taux de l'intérêt

Sous ce titre, la *Suisse libérale* s'occupe de cette importante question, mais, on le devine, ce n'est pas pour abonder dans la théorie de notre ami Gustave Schaad.

La réduction du taux de l'intérêt ? A quoi bon demander que le législateur s'en occupe. Elle existe en fait, si l'on en croit le journal financier auquel il emprunte les données suivantes :

« En 1850, celui qui avait un capital de 100,000 francs placé en rentes touchait un revenu de 5,150 fr. et ce revenu équivalait bien à 6,000 fr. d'aujourd'hui, car les impôts étaient moins lourds, les loyers moins élevés, les denrées moins chères.

Aujourd'hui, le même capital donne 3,050 francs de revenu. En fait le rentier est réduit de moitié. »

Pauvres rentiers !

Par contre, le gain de l'ouvrier s'accroît tous les jours. Pendant la période écoulée depuis 1850, certains salaires ont doublé, ajoute la *Suisse libérale*.

« On dira peut-être que l'ouvrier, dans ces conditions, ne peut que se féliciter de son sort, puisque son gain augmente de jour en jour pendant que le revenu diminue incessamment.

Il n'en est rien. Au fur et à mesure que l'épargne devient moins productive, le goût de l'économie se perd.

L'ouvrier d'autrefois parvenait à se constituer quelques petites rentes ; il prenait goût à l'épargre, parce que l'épargne produisait. Celui d'aujourd'hui consomme tout son gain, estimant qu'il aurait bien tort de s'imposer quelques sacrifices pour se constituer une épargne, du moment où l'épargne tend à cesser de produire toute rémunération. »

Et voilà comment on écrit l'histoire.

Il faut avoir un incroyable toupet doublé d'une incommensurable ignorance pour oser écrire que depuis 1850 l'ouvrier voit son gain augmenter de jour en jour.

Allez donc demander aux ouvriers horlogers ce qu'ils en pensent. Et vous verrez comme vous serez reçue, bonne *Suisse libérale*.

C'est absolument le contraire qui est vrai.

L'ouvrier n'épargne plus, prétendez-vous, parce que l'épargne devient moins productive.

Oh ! la ! la !

La vérité, c'est qu'il n'a pas de quoi nouer les deux bouts, que son salaire diminue, que le chômage l'assaille à des époques toujours plus fréquentes, que la vie lui est rendue toutes les années plus chère, grâce aux impôts indirects que la Confédération perçoit pour augmenter l'armée — et que dans ces conditions il lui est matériellement impossible — à moins de ne payer ni propriétaire, ni fournisseur — de mettre un sou de côté.

Aussi, comme elle fait sourire, la tirade suivante :

« Comment ceux qui mènent la croisade contre le capital et les revenus ne s'aperçoivent-ils pas que l'anéantissement des revenus et du capital, c'est l'anéantissement des espérances de l'ouvrier éco-

nome et laborieux, c'est le découragement frappant de stérilité les efforts de ceux qui pourraient être encore tentés d'épargner pour mettre leur vieillesse à l'abri de la misère.

A force de dénoncer les prétendus méfaits du capital, on arrive à éteindre dans les masses l'instinct de prévoyance et à préparer une génération qui s'endormira dans cette idée que l'Etat doit suppléer, par ses largesses, à cet instinct.

Le réveil sera terrible, car l'Etat ne peut faire des largesses qu'avec l'argent des contribuables, et où seront les contribuables lorsque les capitaux et les revenus seront anéantis ? »

Non, bonne *Suisse libérale*, le découragement ne provient pas de là. Ce qui est vraiment désolant, c'est de penser qu'une vieille douairière comme vous ne sait pas ce qui se passe autour d'elle, ne sait rien des misères et des souffrances de l'innombrable masse.

L'an passé, au sujet des troubles de Berne, vous avez reproduit une correspondance adressée à un journal vaudois, laquelle s'étonnait de ce que des gens gagnant 2 fr. 50 par jour de travail ne faisaient pas d'économies.

Une seule réflexion de ce genre cause plus de mal que toutes les attaques contre le capital, car elle prouve une si froide cruauté, un égoïsme si implacable, qu'elle provoque à la haine et qu'elle pousse à la vengeance les hommes même les plus débonnaires.

Les capitaux et les revenus peuvent disparaître ; la société n'en sera pas plus malade pour cela. L'homme ne vit pas d'argent. Ceux qu'il faut craindre, ce ne sont pas ceux qui cherchent à secouer le joug et la tyrannie de l'argent ; ce sont ceux qui, faisant litière de tout sentiment humain, se ruent à la conquête de sacs d'écus ; ce sont les cupides, ce sont les avares ; car ceux-là ont éteint en eux un sentiment plus fort, un instinct plus puissant que l'esprit d'économie : nous voulons parler de la solidarité humaine sans laquelle rien ne se fait de grand.

L'ÉLECTION FÉDÉRALE du 26 octobre 1890

L'annuaire statistique de la Suisse, qui vient d'être publié par les soins du Département de l'intérieur, contient entre autres renseignements intéressants, une série de tableaux précédés d'une notice sur l'élection du 26 octobre 1890 pour le renouvellement du Conseil national.

La population, dite de résidence ordinaire, s'élevant, d'après le recensement de 1888, à 2,917,745 personnes, les citoyens suisses, possédant la majorité politique, étaient au nombre de 742,873. Mais, par suite des incapacités édictées par la loi, selon les cantons, le nombre des électeurs inscrits ne s'élevait qu'à 663,438.

Le nombre des parias, privés de leurs droits civiques, s'élevait donc à 79,435, proportion fort considérable, puisqu'elle dépasse le 10 pour 100 des citoyens. Il y a, sous ce rapport, de grandes différences entre les cantons. Tandis que les déchus sont au nombre d'environ 28,000 dans le canton de Berne, 12,000 en Argovie, 7,000 à Zurich, il n'est que de deux ou trois centaines à Genève et à Neuchâtel. La participation au scrutin est restée à peu près stationnaire depuis 1881.

1881	371,614	votants	ou le	58	%	des électeurs
1884	384,735	"	"	60	"	"
1887	342,980	"	"	53	"	"
1890	388,482	"	"	59	"	"

Ainsi, pendant une période de douze ans, comprenant quatre élections fédérales, plus du tiers des électeurs suisses s'est régulièrement abstenu du scrutin. Il est à remarquer que la même proportion a été observée dans l'ensemble des élections françaises de l'an dernier pour le renouvellement du corps législatif. Il est singulier que tant de citoyens se désintéressent de la chose publique.

Fait singulier : les cantons qui possèdent le vote obligatoire ne sont pas ceux qui fournissent le plus grand nombre de votants. Le vote obligatoire existait en 1890 dans les cinq cantons suivants : Zurich, Schaffhouse, St-Gall, Argovie et Thurgovie. Nous croyons que, depuis cette époque, il a aussi été inscrit dans la constitution du canton de Neuchâtel.

Voici, à ce propos, un extrait qui intéressera sans doute nos lecteurs :

	Votants.	*Electeurs inscrits.*
1.	Obwald	90 %
2.	*Schaffhouse*	83 "
3.	*Argovie*	80 "
4.	Appenzell (Rh.-Int.)	79 "
5.	*St-Gall*	78 "
6	*Thurgovie*	76 "
7.	Soleure	71 "
8.	Grisons	70 "
9.	Appenzell (Rh.-Ext.)	67 "
10.	Bâle-Campagne	67 "
11.	Fribourg	66 "
12.	Uri	62 "
13.	Genève	60 "
14.	Neuchâtel	58 "
15.	*Zurich*	58 "
16.	Glaris	57 "
17.	Bâle-Ville	57 "
18.	Tessin	56 "

Les cantons qui ont fourni le moins de votants sont Vaud 41 pour 100, Lucerne 40 pour cent, enfin Schwytz 35 pour 100. Les cantons à vote obligatoire occupent donc en général un rang honorable à l'exception de Zurich, qui arrive quinzième.

Confédération suisse

Les blés de la Confédération. — Les grands approvisionnements de guerre que la Confédération a été autorisée à faire depuis quelques années donnent lieu aujourd'hui à des mécomptes. Le blé, comme on sait, ne se conserve pas indéfiniment : il faut le revendre. La Confédération devient ainsi la plus grande marchande de blé du pays. Mais voici ce qui se passe, d'après la *Handelszeitung*, de Zurich. Il serait question de vendre les blés fédéraux en magasin à 1 fr. 25 par 100 kilos au-dessous des prix actuels. Or, ces prix sont déjà inférieurs de 7 francs à ceux auxquels la Confédération s'est procuré les blés dont elle veut se défaire. Cette opération aurait donc le résultat suivant :

Perte par 100 kilos : 8 fr. 25.

100,000 kilos à 8 fr. 25 : 825,000 fr.

C'est donc un bouillon de 825,000 fr. que la caisse fédérale prendrait ! Si cela est vrai, le département fédéral des guerres a besoin d'un coup de balai.

Votation sur les arts et métiers. — Le Conseil fédéral a fixé au dimanche 4 mars prochain la votation populaire sur l'arrêté fédéral du 20 décembre 1893 ayant pour but d'introduire dans la constitution fédérale un nouvel article donnant à la Confédération le droit de légiférer en matière de métiers.

Initiative Greulich. — On télégraphie au *Bund* que des assemblées ouvrières, réunies à Wald, Küssnacht, Menziken, etc., ont décidé de soutenir énergiquement le mouvement d'initiative Greulich en faveur de la gratuité des soins médicaux, de l'institution de médecins officiels et du monopole des tabacs.

Le cabinet noir. — La *Petite République française* dit que la poste aurait reçu l'ordre d'arrêter la correspondance adressée à soixante-huit personnes habitant en Suisse, parmi lesquelles on cite : Madame Brocher, Lausanne ; Nicolet, Chaux-de-Fonds ; Obbina Herrmann, Zurich et Miguet, Genève.

Relâché. — Le gouvernement espagnol renonçant à demander l'extradition de l'anarchiste Vié, arrêté à Vaumarcus, celui-ci a été immédiatemant relâché par ordre du Conseil fédéral.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. *Incroyable mesure !* — La cour suprême de Berne a refusé à M. Renaud, avocat neuchâtelois, l'autorisation de défendre devant les assisses de Delémont les émeutiers de St-Imier. Question de forme. M. Renaud recourt au Conseil fédéral.

Argovie. — *Nouveau pont.* — Depuis l'ouverture de la ligne Koblenz-Stein, l'industrie dans la contrée a pris une telle extension que le besoin d'un pont sur le Rhin se fait vivement sentir. Déjà un comité d'initiative est en train de se former, et le ministère badois s'est montré favorable au projet.

Lucerne. — Un rapport médical constate que le nombre des malades est extraordinairement grand. La plupart souffrent d'une inflammation des poumons. Dans certains villages du district de Sursee il y a des centaines de malades.

Appenzell. — *Initiative Greulich.* — Malgré l'avis des médecins du lieu qui estiment que l'Etat doit s'intéresser à l'état sanitaire du peuple, la majorité des citoyens, ainsi qu'il résulte de diverses assemblées populaires, est opposée à l'initiative de Zurich.

Bâle. — *Recensement.* — D'après le recensement du département de justice et police, la ville de Bâle comptait à la fin de 1893, 84,771 habitants, contre 82,431 à la fin de 1892.

Nouvelles jurassiennes

Affafre de St-Imier. — On écrit au *Journal du Jura* :

Décidément, il faut que nos lois sur la procédure pénale soient absolument défectueuses ou alors que nos autorités judiciaires craignent le travail, car il n'est certes guère compréhensible que les auteurs des troubles survenus à St-Imier au commencement du mois de mai 1893, c'est-à-dire il y a plus de huit mois, n'aient pas encore été appelés devant l'autorité de répression. Nous savons pourtant de source certaine que la partie la plus difficile de cette affaire, l'instruction préliminaire, a été terminée vers le 15 juillet et que peu après le substitut du procureur général a retenu ses conclusions auprès de la chambre des mises en accusation. L'arrêt de renvoi devant les assises aurait donc pu intervenir dans le courant du mois d'août et depuis lors il eût été facile de juger les accusés.

Que doit-on penser de nos autorités ou de nos dispositions législatives lorsque l'on voit les émeutiers de St-Imier attendre pendant près d'un an avant d'être juges, alors qu'en France un mois suffit pour instruire l'enquête sur l'attentat commis par Vaillant et juger le coupable ? On répondra que notre code de procédure pénale est défectueux. Soit, mais qu'on le révise alors ! Que nos représentants au Grand Conseil quittent pour un instant leurs querelles si peu intéressantes et qu'ils se mettent sérieusement et coura-

175 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

La reine Margot

par ALEXANDRE DUMAS

XI.

Les atrides

— Mais pour recevoir ce peuple guerrier, qui juge de la puissance des Etats par les signes extérieurs, il vous faut un déploiement considérable de troupes, et je ne pense pas qu'il y en ait assez de convoquées dans l'Ile-de-France.

— Pardonnez-moi, ma mère, car j'avais prévu l'événement, et je me suis préparé. J'ai rappelé deux bataillons de la Normandie, un de la Guyenne ; ma compagnie d'archers est arrivée hier de la Bretagne ; les chevau-légers, répandus dans la Touraine, seront à Paris dans le courant de la journée ; et tandis qu'on croit que je dispose à peine de quatre régiments, j'ai vingt mille hommes prêts à paraître.

— Ah ! ah ! dit Catherine surprise : alors il ne vous manque plus qu'une chose, mais on se la procurera.

— Laquelle ?

— De l'argent. Je crois que vous n'en êtes pas fournis outre mesure.

— Au contraire, madame, au contraire, dit Charles IX. J'ai quatorze cent mille écus à la Bastille ; mon épargne particulière m'a remis ces jours passés huit cent mille écus que j'ai enfouis dans mes caves du Louvre, et en cas de pénurie, Nantouillet tient trois cent mille autres écus à ma disposition.

Catherine frémit ; car elle avait vu jusqu'alors Charles violent et emporté, mais jamais prévoyant.

— Allons, fit-elle, Votre Majesté pense à tout, c'est admirable, et pour peu que les tailleurs, les brodeuses et les joailliers se hâtent, Votre Majesté sera en état de donner séance avant six semaines.

— Six semaines ! s'écria Charles. Ma mère, les tailleurs, les brodeuses et les joailliers travaillent depuis le jour où l'on a appris la nomination de mon frère. A la rigueur, tout pourait être prêt pour aujourd'hui ; mais à coup sûr, tout sera prêt dans trois ou quatre jours.

— Oh ! murmura Catherine, vous êtes plus pressé encore que je ne le croyais, mon fils.

— Honneur pour honneur, je vous l'ai dit.

— Bien. C'est donc cet honneur fait à la maison de France qui vous flatte, n'est-ce pas ?

— Assurément.

— Et voir un fils de France sur le trône de Pologne est votre plus cher désir ?

— Vous dites vrai.

— Alors c'est le fait, c'est la chose et non l'homme qui vous préccupe, et quel que soit celui qui règne là-bas...

— Non pas, non pas, ma mère, corbœuf ! demeurons-en où nous sommes ! Les Polonais ont bien choisi. Ils sont adroits et forts, ces gens-là ! Nation militaire, peuple de soldats ; ils prennent un capitaine pour prince, c'est logique, peste ! D'Anjou fait leur affaire. Le héros de Jarnac et de Montcontour leur va comme un gant... Qui voulez-vous que je leur envoie ? D'Alençon, un lâche ; cela leur donnerait une belle idée des Valois !... D'Alencon, il fuirait à la première balle qui lui sifflerait aux oreilles ; tandis que Henri d'Anjou, un batailleur, bon !... Toujours l'épée au poing, toujours marchant en avant, à pied ou à cheval !... Hardi ! pique, pousse, assomme, tue ! Ah ! c'est un habile homme que mon frère d'Anjou, un vaillant qui va les faire battre du matin au soir, depuis le premier jusqu'au dernier jour de l'année. Il boit mal, c'est vrai ; mais il les fera tuer de sang-froid, voilà tout. Il sera là dans sa sphère, ce cher Henri ! Sus ! sus ! au champ de bataille ! Bravo les trompettes et les tambours ! Vive le roi ! vive le vainqueur ! vive le général ! On le proclame *imperator* trois fois l'an ! Ce sera admirable pour la maison de France et l'honneur des Valois... Il y sera peut-être tué ; mais ventre-mahon ! ce sera uue mort superbe !

Catherine frissonna et un éclair jaillit de ses yeux.

— Dites, s'écria-t-elle, que vous voulez éloigner Henri d'Anjou, dites que vous n'aimez pas votre frère !

— Ah ! ah ! ah ! fit Charles en éclatant d'un rire nerveux, vous avez deviné cela, vous, que je voulais l'éloigner ? Vous avez deviné cela, que je ne l'aimais pas ? Et quand cela serait, voyons ? Aimer mon frère ! Pourquoi donc l'aimerais-je ? Ah ! ah ! ah ! est-ce que vous voulez rire ?... Et à mesure qu'il parlait ses joues pâles s'animaient d'une fébrile rougeur. Est-ce qu'il m'aime, lui ? Est-ce que vous m'aimez, vous ? Est-ce que, excepté mes chiens, Marie Touchet et ma nourrice, est-ce qu'il y a quelqu'un qui m'ait jamais aimé ? Non, je n'aime pas mon frère, je n'aime que moi, entendez-vous ! Et je n'empêche pas mon frère d'en faire autant que je fais.

— Sire, dit Catherine s'animant à son tour, puisque vous me découvrez votre cœur il faut que je vous ouvre le mien. Vous agissez en roi faible, en monarque mal conseillé ; vous renvoyez votre second frère, le soutien naturel du trône, et qui est en tous points digne de vous succéder s'il vous advenait malheur, laissant, dans ce cas, votre couronne à l'abandon ; car, comme vous le disiez, d'Alençon est jeune, incapable, faible, plus que faible, lâche !... *(A suivre.)*

Ouvriers ! ne vous fournissez que chez les négociants

geusement à l'œuvre pour accomplir la tâche qu'ils se sont imposée en acceptant le mandat que leur a donné le peuple. Ils auront tout à gagner en abordant crânement les réformes législatives nécessaires et le peuple bernois, bon enfant, ne leur marchandera pas plus que précédemment dans d'autres questions le temps qu'ils auront employé à ce travail.

Bienne. — (*Communiqué*). — Lundi, 15 janvier, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, M. Adhémar Schwitzguébel, adjoint romand au secrétariat ouvrier suisse, donnera, sous les auspices de l'Union ouvrière de Bienne, une conférence sur l'*Initiative pour le traitement gratuit des malades et le monopole du tabac*. Les sociétés du Grutli romand, Union catholique, Cercle d'études sociales, la Société de réassurances des mutuelles, invitent chaleureusement leurs membres, ainsi que tout le public de Bienne, à assister à cette conférence, à laquelle les dames sont admises.

Une conférence en langue allemande sera donnée, sur le même sujet, par M. Beck, professeur à Fribourg, mais la date n'en est pas encore fixée.

Nouvelles étrangères

France. — *Procédés anti-républicains.* Le citoyen Létang, un des plus ardents propagandistes du parti socialiste local, était fort surpris, depuis quelques jours, étant représentant de commerce, de ne recevoir aucune correspondance. A l'approche du jour de l'an, croyant à un surmenage des facteurs, il alla à la poste réclamer son courrier dont il avait besoin pour ses travaux journaliers. Pas de courrier! Or, tous les jours le citoyen Létang recevait une volumineuse correspondance.

D'où provenait la disparition de son courrier? L'opportunisme et la réaction, qui redoutaient le citoyen Létang, voulaient-ils, par d'infâmes procédés, se débarrasser d'un redoutable adversaire?

En entrant à son domicile, le citoyen Létang trouva une enveloppe avec cet entête: *Tribunal civil de Montluçon, nécessité de clore* (sans h). Toutes les lettres du citoyen Létang avaient été décachetées et sur chacune d'elles était écrite cette mention: « Ouverte par autorité de justice. »

Ces procédés sont ignobles. Sous l'empire ont prenait des précautions.

L'anniversaire de Blanqui. — C'est lundi qu'a eu lieu l'anniversaire de la mort de Blanqui au Père-Lachaise. Nous extrayons de la *Petite République* les renseignements suivants:

« Dès que la tête du cortège a franchi la porte du cimetière, le premier drapeau rouge est deployé. A mesure que s'avance le cortège, drapeaux et bannières sortent de leurs gaines et claquent fièrement au vent. La foule pousse les cris de: « Vive la Révolution sociale! Vive la Commune! » Autour de la tombe de Blanqui sont massés plus de trois mille citoyens. On y dépose les couronnes, et drapeaux et bannières se rangent en cercle. Alors commence la série des discours. Le premier qui prend la parole est le citoyen Breuillé. M. Ernest Roche prononce un discours frénétiquement applaudi. M. Clovis Hugues fait l'éloge de Blanqui:

« Combien sont aujourd'hui au pouvoir qui se réclament de Blanqui, et combien de ceux qui se disent indûment ses disciples eussent mené sa vie toute de souffrance et d'abnégation pour le triomphe des idées de justice et de liberté? Non, ces pseudo-républicuins ne sont pas des nôtres. Ils seraient aujourd'hui les pires ennemis du maître, car il avait le tort d'être le champion des petits. »

Italie. — *L'enquête des députés socialistes.* — De l'enquête faite par De Felice Guiffreda, député socialiste, ennemi personnel de Crispi, et qui vient d'être arrêté, il résulte ce passage qui vaut toutes les explications possibles sur les origines de la révolte.

— Combien étiez-vous payés, demanda-t-il à un groupe d'ouvriers?

— De 40 à 60 centimes pour un travail de 17 à 18 heures. Encore faut-il souvent que l'ouvrier se lève deux heures avant le petit jour pour arriver au lieu du travail.

— Combien de jours de travail à l'année?

— De 150 à 160.

(D'où une encaisse moyenne de 80, 100, 120 francs au maximum pour les ouvriers).

— Que mangiez-vous?

— Un morceau de pain noir quand on travaille; des herbes quand on ne travaille pas; des figues de barbarie, en été.

— Les taxes sont-elles lourdes?

— Epouvantables. Les patrons ne paient presque rien. Nous, pour une mulle, nous payons 5 francs, pour la femme 15 francs, pour les enfants, pour le sel, pour le blé... Encore à ce blé, on ajoute de la terre pour le rendre plus lourd.

— *Les Fasci.* — On a appris avec stupeur l'arrestation du député socialiste De Felice Guiffreda. C'est l'un des chefs et des organisateurs des Fasci. Or, jusqu'ici, les Fasci s'étaient abstenus du mouvement. Souvent ils apaisaient les émeutiers. N'a-t-on pas vu ce long défilé de télégrammes de confiance échangés entre Crispi et les Fasci? L'arrestation de Garibaldi, Bosco, Barbato et Verro, délégués de la province de Palerme, Petrina, de Messine, De Felice, de Catane, Leone, de Syracuse, De Luca, de Girgenti, Lo Piano, de Caltanussetta et Moltalto, de Trapani, mettra-t-elle en désarroi les Fasci organisés dans l'île entière? C'est peu probable.

Le cas est prévu; de nouveaux présidents ont été désignés d'avance. Les 60.000 hommes de troupes qui seront en Sicile du 12 au 16 courant, vont avoir à lutter contre les 400.000 affiliés des Fasci. On a pu remarquer que les émeutiers se servaient d'abord de pierres, puis de bâtons; ensuite, sont venus les revolvers, les tromblons, les outils; puis l'incendie, les bombes, comme avant-hier à Catane. Voici qu'on annonce qu'il existe sur certains points de l'île, des dépôts d'armes et de poudre. Les partisans des municipalités, les propriétaires se mêlent à la lutte et tirent sans merci sur l'émeute. Cela explique les représailles. C'est une guerre civile sanglante qui commence

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Nous recevons de Neuchâtel la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur de la *Sentinelle*,

Il y a quelques jours, un correspondant de notre ville, annonçait la nomination de M. M. Mattez au poste de maître de gymnastique, en remplacement de M. Albert Droz. On prétendait que M. Matthez aurait été appuyé par une société quelconque ayant de l'influence sur Messieurs les membres de la commission scolaire, et que c'est grâce à cette influence que la candidature de M. Audétat aurait été écartée.

A la suite de divers articles parus dans le *Messager du vignoble* et dans le *National suisse*, cette nomination a quelque peu été discutée dans le public, et voici ce que nous apprenons:

Il paraît — si les renseignements sont exacts — que M. le président de la Commission scolaire, pressé par M. le directeur de l'Instruction publique aurait écrit, même avant que la place fût mise au concours, une lettre à M. Matthez en le suppliant de poser sa candidature et en lui assurant d'avance un succès complet.

On nous dit même que le traitement de 3600 fr. par an serait augmenté dans une bonne proportion par des leçons supplémentaires à créer?!

D'abord, s'il en est ainsi, pourquoi faire des frais de publication, pour une place donnée d'avance? c'est de la pure fantasmagorie!

En second lieu, est-ce bien la place d'un président de commission scolaire d'aller à la recherche des candidats qui plairaient à un personnage influent quelconque? De même pour l'augmentation du traitement, il me semble que 3600 fr., c'est déjà un joli chiffre, *juste ce que quatre manoeuvres ont du mal à gagner en se riguant onze heures par jour*. Et les leçons supplémentaires, est-ce au moment où notre administration communale a de la peine à nouer les *deux bouts*, que l'instant est bien choisi pour créer des leçons supplémentaires? — peut-être à l'école de Chaumont — ceci dans le seul but d'être agréable au nouveau professeur de gymnastique en lui arrondissant sa paie! Assurément non! Il me semble que s'il y a des traitements à augmenter, ce sont certes ceux des balayeurs, des cantonniers, des manœuvres, des jardiniers et tant d'autres ouvriers à gains restreints, beaucoup plus à plaindre qu'un professeur qui gagne aisément et à l'abri de toutes les intempéries, *dix francs* par jour.

Quant à la personnalité du nouvel élu, d'accord avec votre correspondant, je suis certain qu'il a toutes les qualités requises pour remplir ses fonctions, à l'entière satisfaction de notre population.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un lecteur ami de la vérité.

Loterie de Neuchâtel. — Ci-après la liste des numéros gagnants du tirage de la loterie de l'église catholique de Neuchâtel qui a eu lieu le 10 janvier à Neuchâtel.

Le numéro 94,010 gagne le gros lot de 20,000 fr.

Lot de 10,000 fr.: 51,199

Lots de 5000 fr.: 121,237 92,634 83,229 83,243

Lots de 1000 fr.: 114,496 123,739 95,858 82,470 38,394

Lots de 500 fr.: 142,148 148,393 65,864 89,973 23,810 102,954 37,767 136,496 12,289 24,111

Lots de 100 fr.: 26,557 47,086 99,751 108,976 40,859 61,558 11,460 144,480 11,954 110,163 57,811 122,815 116,216 84,938 1,833 112,208 46,798 4,593 23,802 3,676

Lot de 50 fr.: 62,153

Lots de 5 fr.: 94,858 84,586 94,980 51,850 51,926 51,975 51,473 121,206 121,347 121,872 121.123 92,587 92,081 92,440 92,662 83,971 83,461 83,979 83,601 33,886 33,121 33,630 114,799 114,121 114,422 114,082 123,544 123,608 123,951 123,895 95,455 95 908 95,785 95,727 82,976 82,421 82,719 82,197 38,511 38,323 38;689 38,185 142,180 142,422 142,295 142,037 148,181 148,649 148,057 148,978 65,807 65,621 65,374 65,819 89,393 89,866 89,092 89,677 23,127 23,590 23,637 23,127 23,590 22,637 102,136 102,209 102,927 37,009 37,692 37,016 37,755 136,979 136,200 136,416 136,727 12,783 12,834 12,170 12,506 24,163 24,947 24,956 24,841

Suit la série de numéros gagnant 5 fr. et dont nous ne pouvons donner le détail, n'ayant pu au dernier moment avoir les chiffres pour les publier à temps dans notre journal d'aujourd'hui.

Sauf erreur ou omission.

Chronique locale

Simple question. — A la veille d'élections, nous nous permettons de demander au bureau électoral, qui a siégé lors de l'élection en remplacement de notre ami Louis Amiet, député démissionnaire, pourquoi les citoyens qui ne remettaient pas leur carte de convocation n'ont pas été admis à voter?

On nous dit que c'est pour se conformer aux instructions du Conseil d'Etat que cette mesure a été prise.

Nous aimerions bien obtenir à ce sujet une réponse de qui de droit.

Rectification. — On nous prie de rectifier la phrase suivante dans la lettre de Neuchâtel, que nous avons publiée sous la signature « Un ouvrier désillusionné »: « car les patrons *ne* sont *pas* tourmentés par les autorités compétentes ».

Nos lecteurs auront fait d'eux-mêmes cette rectification.

Bienfaisance. — (*Communiqué*). — La société allemande, le *Frohsinn*, a fait parvenir aux pauvres de la paroisse allemande le don de 25 francs, produit d'une collecte faite parmi ses membres, lors de la fête de l'arbre de Noël. Nos sincères remerciements de cette nouvelle preuve de bienveillance.

Nous apprenons que, malgré la décision de l'assemblée des délégués du Grutli, M. le Dr Coullery, d'après le système de la votation proportionnelle, se laisse porter sur les listes communes rouges, blanches et vertes.

A nos lecteurs

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que, dès aujourd'hui, nous mettons à leur disposition pour le prix de

Fr. 3

le beau livre du Dr Coullery intitulé

Jésus le Christ

et sa vie

Sa doctrine morale, politique, économique et sociale; les lois naturelles et le socialisme.

Cette œuvre, dont un critique a dit qu'elle était le testament d'un homme de bien, est ornée de belles illustrations de Jeanmaire et renferme un portrait superbe du père du Grutli romand.

En librairie elle se vend fr. 6. C'est donc un véritable cadeau que nous offrons à nos lecteurs, en souhaitant qu'ils en profitent.

Nos abonnés du dehors n'auront qu'à nous envoyer une simple carte postale pour que nous nous empressions de leur expédier l'ouvrage contre remboursement.

AVIS

L'Almanach de la question sociale

est en vente au prix de 1 fr. 50 au bureau de LA SENTINELLE, rue de la Balance 6.

L'Administration.

Nous signalons à l'attention de tous les fumeurs les offres de tabac très avantageuses de **J. Winiger, maison d'expédition, Boswyl.** (Voir l'annonce d'aujourd'hui. (H 29 Q)

GUÉRISON DE LA SURDITÉ

des maladies de la gorge et du nez

Livourne (Italie), le 9 janvier 1894.

Un événement inattendu (on pourrait presque dire un phénomène) vient de se produire ici et défraye toutes les conversations. Il s'agit d'un honorable négociant de notre ville, M. Francesco Laget (via del Leone, 19), qui atteint depuis de longues années, d'une triple maladie des oreilles, du nez et de la gorge, a été radicalement guéri après avoir subi pendant quelques jours le traitement de l'Institut Drouet.

Surdité absolue, laryngite chronique, affection nasale des plus anciennes, rien ne manquait, et on peut dire que cette cure est une des plus belles que pourra publier le „Journal de la Surdité", qui traite en même temps des maladies de la gorge et du nez et relate les centaines de guérisons opérées par l'institut Drouet.

C'est, du reste, en lisant cet organe médical, que la direction, 112, boulevard Rochechouart, à Paris, envoie *gratuitement* à tous ceux qui en font la demande, que M. Laget connut le traitement guérisseur, et c'est ainsi qu'il apprit que, pour soigner et guérir ces affections, il n'était plus nécessaire de se déplacer et de subir de douloureuses opérations.

Pour aider, dans la mesure du possible, à l'œuvre qu'accomplit l'Institut Drouet, M. Laget désire que le fait soit connu du public, et il autorise les personnes incrédules à s'informer auprès de son père, qui habite à Marseille, rue du Poirier, numéro 4. (H-150-X) 9

soutenant votre journal par l'abonnement ou les annonces.

Impossible de les manger meilleures que?... chez WETZEL, successeur de Lavoyer, fils

Rue du Marché, N° 1

Dès le commencement de l'année 1894

860 **OUVERTURE**
de
L'AGENCE POPULAIRE

Raoul PERROUD
et Walter BIOLLEY

Rue du Marché, N° 1 — Rue du Marché, N° 1

Gérance d'immeubles, comptabilité simplifiée pour négociants, industriels, entrepreneurs, petits patrons.
Assurances. Rédaction de plaintes et d'exploits. Rédactions diverses.

Intervention dans les procès tant civils que pénaux.
Consultations juridiques, etc.

Rue du Marché, N° 1

Alles Zerbrochene,
Glas, Porzellan, Holz u. s. w.
kittet
Plitz-Stauffer-Kitt.
Gläser zu 65 Cts. bei: 609
A.-E. Mathey, Papeterie
Stierlin & Perrochet

Cave d'Italie
Rue du Parc 83

Par suite d'achats considérables,
Asti mousseux, 1re qualité
ouvert, à 1 franc le litre.
Malaga, Madère
à 1 fr. 80 le litre. 770
Spécialité vins rouges d'Italie
depuis 40 cent. le litre.
Véritable Vermouth de Turin

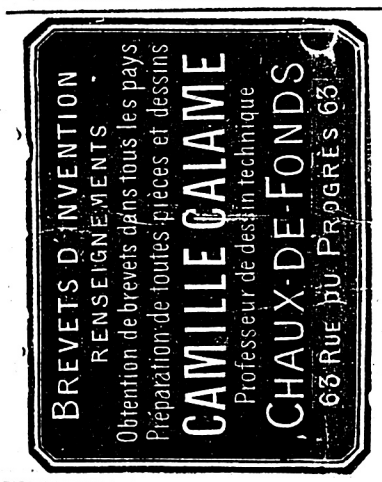

Reçu un beau choix de
Chemises et Camisoles
système Jäger.
Caleçons pour messieurs et dames, Gilets de chasse
etc., etc.
Glaces et Tableaux
Cadres antiques et dorés,
grande nouveauté.
— Beau choix de Régulateurs —
Prix défiant toute concurrence.
Vente à l'abonnement
Dépositaire: 794
E. HUGUENIN-DROZ
Paix 79, 3e étage.

Epicerie-Mercerie
21 — Collège — 21

Vin rouge naturel
à 35 et 50 c. le litre
Toujours bien fourni en
Epicerie première qualité
et au plus bas prix.
Se recommande,
17 A. MESSMER.

AVIS
Les personnes qui ont des **cruches** ou des **bassines** à vendre sont priées de s'adresser à Mme **Guiliano**, rue de la Promenade 36. 15

NOUVELLE BOUCHERIE
5, Passage du Centre, 5

Ayant fait un grand achat de Bœufs, je suis à même de pouvoir fournir toujours du

Bœuf 1re qualité 70 c. le demi kilo

VEAU, à 60 centimes le demi-kilo
Charcuterie assortie
Choucroute **Sourièbe**
Se recommande. 18
J. SCHWEIZER, 5, Passage du Centre, 5.

Samedi, le 3 Février

GRAND BAL
masqué et paré
13 organisé par la
Musique „Les Armes Réunies"

Grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Bienne
Lundi 15 janvier, à 8 heures du soir
Conférence publique
donnée sous les auspices de l'Union ouvrière de Bienne
par A. Schwitzguébel
adjoint romand au Secrétariat ouvrier suisse

SUJET:
Initiative pour le traitement gratuit des malades et le monopole des tabacs

Les sociétés soussignées, invitent cordialement tous leurs membres, ainsi que tout le public de Bienne et environs, à assister à cette conférence, à laquelle les dames sont admises.

Union ouvrière de Bienne et environs.
Grutli ronmand. — Union catholique. — Cercle d'études sociales. — Société de réassurance des mutuelles.

Nouvelle Boucherie et Charcuterie — 5 — Passage du Centre — 5

Nouvelle Boucherie et Charcuterie
5 — Passage du Centre — 5

Le soussigné informe l'honorable public de la Chaux-de-Fonds qu'il ouvrira à partir du **30 décembre**

Une nouvelle Boucherie et Charcuterie
5, Passage du Centre, 5

La boucherie sera toujours assortie de viandes de première qualité: **BŒUF, VEAU, PORC, MOUTON**, à des prix avantageux

Charcuterie fine et de premier choix
Choucroute et Souriebe
Par un service affable, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. 852
Se recommande,
J. SCHWEIZER.

Ouverture le 30 décembre
de la nouvelle Boucherie et Charcuterie
5 — Passage du Centre — 5

Nouvelle Boucherie et Charcuterie — 5 — Passage du Centre — 5

Thé pectoral pour la poitrine, les poumons et la toux. [redacted]
Eprouvé pour la gorge, le larynx, l'influenza. 1 p. 1. Fr., port 20 Cts.
Véritable thé de plantes des Alpes. Absolument inoffensif; purgatif doux, purifie le sang. 1 p. 1 Fr., port 20 Cts.
Thé pour les rins et la vessie. Contre les maladies de la vessie, des reins, du foie. 1 p. 1 Fr., port 20 Cts. [redacted]
Véritable thé de Glaris 1 p. 50 Cts., port 20 Cts. **Tabac à priser aux fleurs,** très agréable à prendre. 10 b. 1 fr., port 20 Cts. [redacted]
Suppositoires excellents contre la constipation, inoffensifs et préférables aux remèdes purgatifs intérieurs. 1 boite 1 Fr., port 20 Cts. [redacted]
Liqueur bénédictine. Agréable à la chasse, en voyage et après le travail. 1. b. 2 Fr. 50 Cts., port 35 Cts. [redacted]
Amer stomachique universel. Le meilleur de tous les amers. 1 bouteille 2 Fr. 50 Cts., port 35 Cts. [redacted] 753
Remède antigoutteux et antirhumatismal. Bien éprouvé pour les douleurs arthritiques et rhumatismales, maladie des nerfs et sciatique. 1 bout. 2 Fr., port 25 Cts. Envoi franco pour commandes de Fr. 3. L'expédition ne se fait que par **Karrer-Gallati à Glaris.**

Café-Brasserie de l'Abeille
83 — Paix — 83

Billard — Billard

Tous les lundis **GATEAU AU FROMAGE.** — **FONDUES** à toute heure. — Excellents **VINS ROUGES et BLANCS.** — Vins à emporter rouges et blancs depuis 50 à 70 cent.
Bonne bière de la Brasserie Muller. Se recommande,
305 Le tenancier, J. SPAHN.

MACHINES A COUDRE
Atelier de réparations — Spécialité

Fournitures et accessoires en tous genres. — Aiguilles pour tous systèmes de machines. 847
Se recommande,
L. HURNI, mécanicien,
rue du Puits, 13

Imprimerie H. Schneider, Bienne

MAGASIN
de
Vannerie — Boisellerie — Brosserie
Place du Marché

Assortiment complet et varié en **vannerie** fine, capitonnée et ordinaire. — **Meubles** d'enfants et de poupées: **Commodes, armoires, chaises, tables, lits et bercelonnettes, poussettes** et **chars.**
Beau choix d'objets en **laque, porcelaine** et **nickel, Guéridons plateaux, Tables servantes, Sacoches** et **Ridicules,** haute nouveauté. 816

JOUETS

ATTENTION

N'ayant pas fait de réclame cette année, nous nous réveillons en voyant les annonces de certains négociants qui vendent au prix unique de fr. 35.
Nous offrons les mêmes pardessus, tout laine et les habillements complets à francs

32 50

payables par des à-comptes de fr. 1 par semaine: habillements d'enfants, pure laine, de grandeur 1 à grandeur 8, frs. 7.
Chaque client reçoit comme cadeau une petite glace vénitienne.
L. Lasek & Cie,
Successeurs de A. Mandowsky,
848 Place Neuve 6.

Albert Merguin
Peintre-Décorateur
79 — Serre — 79
Spécialité de bannières
pour sociétés 555
Recommandations sérieuses

Le Patinoir
est ouvert 4

Bonne glace
Se recommande
E. Golaz-Brandt.

Café du Télégraphe
Fondue
HUITRES D'OSTENDE
à toute heure 5

Unique
Une personne solvable, disposée à verser 15,000 fr. et voulant entreprendre un établissement, trouverait une occasion absolument exceptionnelle d'acquérir un immeuble au centre de la ville dans des conditions particulièrement avantageuses.

Les rapports de la maison lui paieraient la location du café meublé en pleine prospérité.

S'adresser **par écrit** sous initiales G. N. 832 au bureau du journal. 12

Un jeune homme
de 16 1/2 ans, d'origine allemande, sachant lire et écrire en français et ayant travaillé 2 ans dans une imprimerie, demande de continuer le métier ou d'apprendre un gros métier ou comme aide dans un magasin.
S'adresser rue du Progrès 6, au 1er étage. 853

J. Tritten, Herborist in Neuveville, empfiehlt seine sich bewährten einfachen Pflanzenmedikamente gegen Brust- Magen- u. Nervenleiden, Wassersucht, Frauenkrankheiten, Rheumatismus, etc. zu billigen Preisen. 821

Bon tabac à fumer
10 kilos seulement 2 fr. 95 et 4 fr. 30, (H 29 Q) qualité fine. 10
10 kilos seulement 6 fr. 30 et 6 fr. 80, qualité extra.
10 kilos seulement 8 fr. 90 et 9 fr. 80, recommande encore tant qu'il y en a.
J. WINIGER, Boswyl, Argovie.

Chemisière et Lingère
Mlle F. Maumary se recommande à sa nombreuse clientèle pour tout ce qui concerne sa profession. **Trousseaux, Chemises sur mesure.** On se charge des **Rhabillages.** — Ouvrage prompt et très soigné. — S'adresser Temple allemand n° 71. 14

On offre à vendre des belles **chemises** blanches et en flanelle. S'adresser au bureau de la SENTINELLE. 16

A louer de suite
une belle et grande chambre à deux fenêtres, indépendante et au centre des affaires. On pourrait aussi la servir comme bureau. S'adresser rue Jaquet-Droz 31, au 2me. 8

On demande
pour de suite, un **bon ouvrier sertisseur** capable de faire du soigné.
S'adresser chez M. Jacob Christen, rue du Doubs 33. 6

Café-Brasserie
Gostely-Pfister
Balance 5
Dîners **Soupers**
Restauration à toute heure

Tous les samedi soir, dès 7 1/2 h
Souper aux tripes
Dimanche et lundi 805
Civet de lièvre

Cuisine populaire
Vin blanc de Carevigno
Ferrugineux, d'un goût exquis, uniquement pour emporter. Excellent pour malades et convalescents. **1 franc** la bouteille, verre perdu. 1

On offre à vendre un beau pardessus presque neuf. 3-1 3
S'adresser à la SENTINELLE.

C'est toujours au Café de l'Espérance, derrière le Casino, que l'on mange les meilleures Fondues et Escargots